



POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'AMÉLIORATION DE L'ACCES AUX SOINS

Dossier de demande d'aide individuelle logement et déplacement pour les internes en médecine générale et les étudiants en chirurgie dentaire

LES OBJECTIFS

L'évolution de la démographie médicale dans le département de l'Aude est préoccupante : de vastes zones pour lesquelles il est constaté un déficit en matière d'offres de soins sont dépourvues de médecin. Une action volontariste pour tenter d'endiguer le phénomène de baisse de la démographie médicale dans l'Aude est donc nécessaire. Le Département de l'Aude a mis en œuvre un dispositif d'incitation à la réalisation de stages d'internat en médecine générale et en chirurgie dentaire dans les zones en déficit en matière d'offres de soins sur le territoire.

LE CONTENU DU DISPOSITIF

Le dispositif regroupe les actions suivantes :

- Une allocation forfaitaire de 200 € destinée à prendre en charge une partie des frais d'un éventuel loyer pris pour les besoins du stage
- Une aide forfaitaire aux déplacements entre le(s) lieu(x) de stage et les facultés ou écoles de 400 €

L'aide est versée à la fin du stage sur présentation d'une attestation de fin de stage et/ou des quittances de loyer.

CONTACT

Maëva HOMS
Direction Générale Adjointe Solidarités Humaines
maeva.homs@aude.fr
04 68 11 69 42

La demande concerne :

- L'aide aux internes en médecine générale
- L'aide aux étudiants en chirurgie dentaire de 5^{ème} et 6^{ème} année

Identification du demandeur

NOM

Prénom

Date de naissance ____ / ____ / _____

Adresse

.....

Téléphone portable

Adresse mail

Parcours de formation antérieur au stage

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Université / Ecole fréquentée :

Nom(s) et adresse(s) professionnelle(s) du/des médecin(s) tuteur(s) de stage

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Dates du stage

Du Au

Comment êtes-vous logé ?

- A titre gratuit : OUI NON

Par la famille ou des amis

Par le médecin tuteur de stage

Par la commune ou l'intercommunalité

- A titre payant : OUI NON

Préciser le montant mensuel du loyer :

(Les cinq premières quittances de loyer seront à fournir au cours du dernier mois de stage afin de pouvoir bénéficier du versement de l'aide).

Pièces complémentaires à fournir

- Une lettre de motivation
- Une copie du certificat de scolarité
- La convention de stage entre le stagiaire, le(s) médecin(s) tuteur(s) et la faculté / école référente
- Un relevé d'identité bancaire du bénéficiaire

Par session de stage et après examen de toutes les demandes les stagiaires dont le dossier aura été retenu recevront deux exemplaires de la convention entre le Département et le bénéficiaire précisant les conditions liées à l'obtention de l'aide départementale, qui devront être signés et retournés.

Un arrêté d'attribution de l'aide sera envoyé au bénéficiaire à la fin du stage au moment du versement de l'aide départementale.

DEMANDE A ENVOYER AU CONTACT PAR MAIL

Je déclare avoir pris connaissances des conditions générales et j'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées.

Fait le : ____ / ____ / ____ à :

Signature